Envoyé en préfecture le 03/07/2026
Reçu en préfecture le 03/07/2026
Publié le
ID : 035-213500630-20260626-2026_34-DE

COMMUNE DE LA CHAPELLE SAINT AUBERT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le vendredi 26 juin, à 19h00, le conseil municipal légalement convoqué,
S'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Christian GALLE, Maire.
Nombre de conseillers municipaux en exercice : 11
Etaient présents : GALLE Christian - DELAUNAY Joseph – HUBEAU Maryvonne – BAGOT Johann – CHAUVIN Jérémy - BERTIN Ronan - DERENNES Isabelle – LEFEBVRE Sofana –. LEGEAI Danielle
Étaient absents : JOULAUX Marie-Paule - DANDIN François.
Étaient excusés : JOULAUX Marie-Paule - DANDIN François

M. BAGOT Johann a été élu secrétaire de séance.

Date de convocation : 19 juin 2026 *Date d'affichage : 19 juin 2026*

2026 / 34

Subvention Romagné Basket Club

Monsieur le Maire présente la demande de subvention reçue du Basket Club de Romagné.
Neuf enfants de la commune sont inscrits dans ce club.
Il s'agit d'un montant de 200.00€.
Compte tenu de l'importance du nombre de licenciés originaire de la commune et La Chapelle Saint-Aubert n'ayant pas, à ce jour, de proposition d'activités sportives en club,
Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de verser la subvention demandée.

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité moins un vote contre,
APPROUVE le versement d'une subvention d'un montant de 200.00€ au Romagné Basket Club.

Publié le 26 juin 2026
Pour extrait conforme,
Le Maire,
Christian GALLE

MAIRIE DE LA CHAPELLE SAINT AUBERT
35140

Le registre dûment signé
Le Maire,
Christian GALLE

SEDI 30700 UZES (1102) - Réf. 309355